

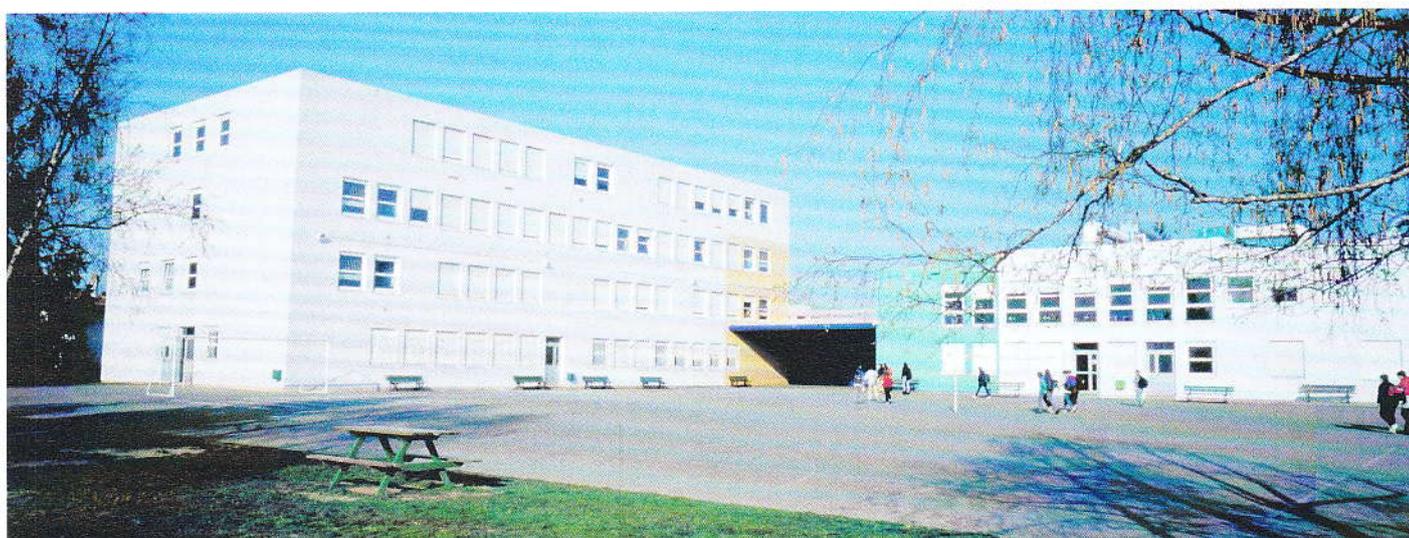


DOSSIER DE PRESSE CONSEIL GENERAL HAUTES-PYRENEES

Lundi
5
Septembre

Rentrée scolaire 2011-2012

« Donner aux jeunes l'envie et les moyens d'en savoir plus »



La jeunesse est l'avenir de notre territoire, c'est pourquoi, elle constitue une priorité pour le Conseil Général. Le Département s'engage ainsi, au quotidien, à offrir à chaque collégien des Hautes-Pyrénées, les moyens d'accomplir sa scolarité dans les meilleures conditions. Fournir aux collégiens les conditions matérielles favorables à l'éducation, mais aussi contribuer à leur bien être et à leur ouverture sur l'environnement dans lequel ils évoluent, telle est l'ambition du Conseil Général.

Ainsi, dans le souci d'accompagner la réussite des collégiens des Hautes-Pyrénées, le Conseil Général agit :

Le Conseil Général s'investit au quotidien pour améliorer les conditions d'accueil des enfants dans les établissements en assurant la construction, la rénovation, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement de l'ensemble des collèges.

La construction, la rénovation et l'équipement des collèges : Chaque année, le Conseil Général met en œuvre un programme de travaux, destiné à rénover, réaménager ou réhabiliter l'ensemble des établissements : nouveaux restaurants scolaires, nouvelles salles de classes, réfection des peintures... Ces travaux constituent l'une des compétences essentielles du Conseil Général.

En chiffres

Nombre de collèges :
20 collèges publics
7 collèges privés

Nombre de collégiens :
10 200

Montant
des investissements :
5 751 252 €

168 agents du Conseil Général au service des établissements : Depuis le 1^{er} janvier 2006, les agents techniques territoriaux des établissements d'enseignement sont rattachés au Conseil Général. Leur mission : assurer l'accueil, l'entretien, la restauration et la maintenance des 20 collèges publics du département.

La dotation de fonctionnement : Chaque année, le Conseil Général attribue à chaque collège une dotation lui permettant de fonctionner toute l'année. Cette dotation est calculée en tenant compte des frais réels de viabilisation des établissements, des effectifs, des surfaces des bâtiments, etc.

Le Conseil Général soutient l'action pédagogique

Développer les Technologies de l'Information et de la Communication : Le Conseil Général soutient l'enseignement et l'éducation dispensés aux élèves en dotant tous les collèges du département d'équipements informatiques modernes : ordinateurs, imprimantes, tableaux blancs interactifs, serveurs...

L'Environnement Numérique de Travail (ENT), une plateforme informatique facilitant les échanges d'informations, via internet, entre tous les membres de la communauté éducative (professeurs, élèves, parents, équipes administratives, etc.) : Grâce à cet outil interactif mis en place par le Conseil Général, parents, enfants et enseignants peuvent, où qu'ils soient, 7 jours sur 7, depuis n'importe quel ordinateur relié à Internet, accéder à des informations et des services en ligne. Les parents pourront ainsi consulter le cahier de texte de la classe, les notes et états d'absence de leur enfant, échanger à distance avec les enseignants ou l'encadrement administratif, accompagner leur enfant dans ses activités pédagogiques, participer à des groupes de réflexions et échanger avec d'autres parents. Les collégiens pourront accéder à des ressources pédagogiques numérisés (dictionnaires, encyclopédies, etc.), rendre leurs devoirs à leurs professeurs, prolonger le travail réalisé en classe, le présenter à leurs parents, etc. En 2011, tous les collèges publics seront équipés d'un ENT.

Les « classes environnement » : Le Conseil Général offre aussi aux élèves, la possibilité de découvrir l'écosystème, la biodiversité et la richesse des paysages des Hautes-Pyrénées grâce « aux classes environnement ». Ces sorties ludiques et pédagogiques permettent aux jeunes d'en savoir plus sur leur territoire et ainsi, de compléter leur connaissance.

Les actions pédagogiques : Le Conseil Général accompagne et soutient de nombreuses actions pédagogiques : voyages scolaires et séjours linguistiques, projets réalisés par des jeunes dans le cadre du dispositif ID Jeunes (valorisant les projets de jeunes âgés de 13 à 25 ans), aide au cinéma en milieu rural, financement de postes d'animation en milieu rural et de centres d'accueil et de loisirs.

Le Conseil Général encourage la vie citoyenne de la jeunesse

Le Département, au travers du Conseil Général des Jeunes, poursuit sa volonté d'encourager la vie citoyenne de la jeunesse dans les Hautes-Pyrénées. Chaque année, plusieurs projets mis en place par ces jeunes citoyens voient le jour. Ils ont pour objectif de les sensibiliser sur de grandes causes : solidarité avec les personnes en difficulté, protection de l'environnement...

En chiffres

Nombre d'agents
dans les collèges (salariés
du Conseil Général) :
168

Montant
de la masse salariale :
5 249 956 €

Montant
du fonctionnement :
1 986 000 €

Le plan de
dotation informatique :
2,4 millions d'euros
sur 2 ans.

Le déploiement des ENT :
312 000 € sur 4 ans

Les classes
environnement et actions
pédagogiques :
85 508 €

Nombre de collégiens
élus au Conseil Général
des Jeunes :
37

Budget du Conseil
Général des Jeunes :
28 500 €

Le Conseil Général contribue au bien-être des élèves

Les transports scolaires : Pour faciliter aux élèves l'accès aux établissements, le Conseil Général organise et finance les transports scolaires à destination de 9 400 élèves au travers de services réguliers (réseau « Maligne »), de services de transports scolaires spécialisés (« Maligne Scolaire ») et des services SNCF (pour 400 élèves).

En outre, le Conseil Général apporte différentes aides :

- versement d'allocations individuelles pour les élèves internes ou pour les élèves ne bénéficiant pas d'un service de transport
- prise en charge du transport d'élèves en situation de handicap

Les restaurants scolaires : Le Conseil Général équipe les restaurants des collèges des Hautes-Pyrénées afin de permettre aux élèves de déjeuner sur place.

Un cadeau pour la rentrée : Afin d'encourager les jeunes à pratiquer une activité sportive, le Conseil Général offre, à l'occasion de la rentrée 2011-2012, un sac de sport pour chaque élève de 6^e des Hautes-Pyrénées.

Zoom sur quelques travaux réalisés durant l'été

Au total, 5 751 252 € sont consacrés, par le Conseil Général, à l'investissement dans les collèges en 2011.

Seuls quelques travaux sont présentés ci-dessous :

■ Collège Jean-Jaurès à Maubourguet

- réaménagement du plateau sportif
- rénovation de la salle des arts plastiques
- remplacement de la clôture

■ Collège Pyrénées à Tarbes

- réhabilitation du rez-de-chaussée du bâtiment principal (CDI, vie scolaire...).
- mise en conformité sécurité-incendie
- réfection de peinture dans les couloirs et les salles de classe
- création d'un local poubelle et remplacement de la toiture du garage à vélo

En chiffres

Les transports scolaires dans le département :

8 500 000 €

(du primaire au lycée)

9 400 élèves transportés

(dont 4 100 collégiens)

soit 900 € par élève

Coût : 65 000 €

Coût : 308 500 €

Collège Victor Hugo à Tarbes

- réaménagement du restaurant scolaire et de la zone laverie
- aménagement d'une piste d'athlétisme
- création d'une toiture sur les escaliers extérieurs du bâtiment C

Coût : 160 500 €

Collège Blanche Odin à Bagnères-de-Bigorre

- création d'un ascenseur afin de desservir les 4 étages du bâtiment administratif et les salles de classe
- rénovation des sanitaires et du vestiaire des agents de cuisine
- réaménagement des salles « technologie »
- réaménagement du pôle secrétariat
- remplacement d'une partie de la clôture

Coût : 349 000 €

Collège Maréchal Foch à Arreau

- agrandissement de la salle de restauration
- réaménagement de l'entrée du collège
- amélioration de l'espace « préparations froides » en cuisine
- remplacement des volets roulants et réfection du carrelage

Coût : 270 500 €



CONTACT PRESSE

Vincent Di Serio : 05 62 56 78 73 • vincent.diserio@cg65.fr
Espace presse sur le site www.cg65.fr